

Ville de Lausanne**manifestation officielle du 1^{er} août 2014**

La Ville de Lausanne célébrera la Fête nationale suisse vendredi 1^{er} août en partenariat avec la Société de développement et des intérêts d'Ouchy (SDIO). Animations et buvettes seront proposées à la place de la Navigation dès 12h. La cérémonie officielle débutera à 19h45, place du Général-Guisan. Fanfare, allocutions, cortège et vin d'honneur, malicieusement troublés par la comédienne Fabienne Penseyres et son joyeux personnage *Mademoiselle Heidi*, réuniront la population en couleurs jusqu'au bouquet final du traditionnel feu d'artifice, tiré sur le lac à 22h.

Organisée par la Ville de Lausanne, de concert avec la Société de développement et des intérêts d'Ouchy, la Fête nationale suisse sera célébrée vendredi 1^{er} août à Ouchy. La cérémonie officielle s'articulera comme suit :

- 19h45** Concert de la fanfare *Harmonie lausannoise* et animation par la comédienne Fabienne Penseyres, Place du Général-Guisan
- 20h** Allocutions officielles et intermèdes musicaux, Place du Général-Guisan
- 20h30** Cortège en fanfare selon le trajet : Quai de Belgique – Place du Vieux Port – Allée des Bacounis – Quai J.-P. Delamuraz
- 21h** Vin d'honneur servi au bout du quai J.-P. Delamuraz (à côté du Lacustre)
- 22h** Feu d'artifice tiré sur le lac.

La présence de *Mademoiselle Heidi*, incarnée par la comédienne Fabienne Penseyres, viendra joyeusement troubler la cérémonie. Vêtue de rouge et blanc, perchée sur des échasses, ce personnage mutin aux allures XVIII^e siècle déambulera dans la foule, distribuant les paroles du cantique suisse ou encore s'invitant lors du cortège aux côtés des Autorités de la Ville.

Pour la partie récréative, animations et buvettes aux couleurs du 1^{er} août seront présentes dès 12h à la place de la Navigation. Les enfants qui souhaitent défiler avec leurs lampions sont les bienvenus durant le cortège.

En cas de pluie, concert et cortège seront annulés.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Daniel Brélaz, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00
- Deborah Kunz, service du protocole et des relations extérieures, 021 315 22 14

Lausanne, le 25 juillet 2014